

M. le Dr Larocque, au nom de la députation, exposa l'objet de cette démarche, qui avait trait à la formation d'un bureau général d'hygiène et à l'établissement d'un système de statistique vitale pour tout le pays. A cet effet, le comité voudrait réclamer sa part des \$10,000 votées pour cette fin à la dernière session du parlement fédéral, et préparer la passation, à Québec, du bill relatif à la collection des données statistiques. Sur ce dernier point, il s'agirait de constituer un comité provincial d'hygiène avec des comités locaux et municipaux qui en relèveraient; d'établir dans les campagnes le système actuellement en force à Montréal, et d'obtenir périodiquement un état des naissances, mariages et décès, ainsi que de la cause de chaque décès, etc.

Le premier ministre répondit en complimentant le comité d'hygiène et les délégués sur leur zèle, leur dévouement et leur esprit d'entreprise, en rapport avec cette cause si importante de l'hygiène et la salubrité générales. " Pour ce qui est de l'octroi fédéral de \$10,000 et de la part que vous en réclamez, a-t-il dit, je n'ai pas qualité pour vous répondre à ce sujet. Si je me risquais trop sur ce point, le *Globe* m'accuserait encore de vouloir piller le trésor fédéral. Je puis vous dire, cependant, que l'octroi en question est considéré comme insuffisant pour l'objet à atteindre, et qu'il sera tout probablement augmenté à la prochaine session. J'ai lieu de croire que c'est l'intention du gouvernement fédéral de proposer cette augmentation. Maintenant, quand au bill provincial, je ne saurais prendre d'engagement à ce propos aujourd'hui. J'en conférerai avec mes collègues, et nous aviserons lorsque votre affaire avec le gouvernement d'Ottawa sera réglée. En tous cas, vous pouvez compter sur les bonnes dispositions de mon ministère qui apprécie parfaitement l'excellence de l'œuvre poursuivie par votre comité et qui est prêt à vous donner son concours dans la mesure de ses forces.

Il fut convenu, à la suite de cette réponse de l'honorable M. Mousseau, que les membres de la députation se rendraient à Ottawa vers la fin de la semaine ou au commencement de la semaine suivante pour conférer de la question avec le gouvernement fédéral.

Nomination.—M. le Prof. R. P. Howard, a été nommé doyen de la faculté de médecine de l'Université McGill, en remplacement de feu M. le Dr G. W. Campbell.
